

Le conseil vous interpelle

Ce numéro du *Commuteur* donne suite à une décision du conseil d'administration de la TROC Centre-du-Québec/Mauricie lors de sa plus récente réunion du 6 mai 2009. Cette journée là, le conseil a étudié la question du financement à la mission dans le contexte de la crise économique qui frappe un peu partout dans le monde, dont le Québec.

Une présentation sur cette crise économique, son impact sur les finances publiques et, par voie de conséquence, sur les aspirations du mouvement communautaire a été faite le 6 mai. Les principaux éléments de cette présentation sont repris dans ce bulletin.

Le conseil considère que l'assemblée générale annuelle du 3 juin prochain est un rendez-vous des plus importants pour discuter des enjeux et décider ensemble, entre membres, de nos actions pour se donner le pouvoir de modifier le cours des choses en fonction de nos intérêts communs.

La crise économique

Depuis l'automne 2008, la crise financière s'est mutée en crise économique affectant les entreprises et les consommateurs. Au Québec, le taux de chômage augmente suite aux nombreux licenciements dans une série d'entreprises manufacturières. Des retraités voient leurs revenus diminuer en lien avec la crise financière et la déroute des bourses de partout dans le monde. La consommation de biens et de services est en chute.

Au Centre-du-Québec et en Mauricie, on constate des pertes d'emplois dans les PME et dans l'industrie forestière.

Pour le gouvernement du Québec, cette double crise se solde par une baisse majeure de ses revenus en terme de taxes et d'impôts et ce, à l'instar des autres gouvernements.

Le budget du gouvernement du Québec

En mars dernier, la ministre des Finances dépose le budget 2009-2010 du gouvernement du Québec. On y retrouve des revenus de 62 milliards \$ et des dépenses de 66 milliards. Pour la première fois en 10 ans, le gouvernement du Québec prévoit un déficit budgétaire de l'ordre de 4 milliards \$.

Le gouvernement prévoit faire des déficits pour plusieurs années. Pour 2010-2011, il prévoit un autre déficit de 4 milliards \$. Le gouvernement a d'ailleurs déposé un projet de loi pour modifier la loi sur l'équilibre budgétaire afin de rendre légal des déficits pour une période de cinq ans.

Le budget du MSSS

Pour 2009-2010, le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux a été protégé des coupures. Il a même connu sa plus importante augmentation, depuis six ans, avec 1,5 milliard \$ supplémentaires pour un total de 26,5 milliards \$. Du même souffle, le gouvernement a annoncé des compressions budgétaires en santé à partir de l'an prochain, soit 2010-2011.

Pour les organismes communautaires de tout le Québec, la seule bonne nouvelle dans ce budget est l'indexation des subventions à la hauteur de 1,4 %. Cela représente seulement 6 millions \$ sur l'augmentation du budget du MSSS de 1,5 milliards \$ (1 500 000 000 \$).

La grosse augmentation sert à financer toutes les autres indexations dans les

Le budget du MSSS (suite)

différents programmes-services et, surtout, à payer la hausse des coûts pour les honoraires des médecins (plus de 400 millions \$ pour 16 000 médecins) et la hausse des salaires des employés du réseau public (800 millions \$ pour 300 000 employés).

Les budgets de développement transmis par le MSSS aux 16 agences régionales sont les plus bas depuis 6 ans. De 2003 à 2008, les budgets régionaux de développement gérés par les agences étaient d'au moins 100 millions par année. De 176 millions \$ en 2008-2009, les budgets régionaux de développement passent à 35 millions \$ cette année (2009-2010). Une diminution de 80 % en un an pour tout le Québec.

Au sommaire

- Le conseil vous interpelle 1
- La crise économique 1
- Le budget du gouvernement du Québec . 1
- Le budget du MSSS 1

- La Coalition des TROC's rencontre la ministre Lise Thériault 2
- La TROC-CQM rencontre Jean-Denis Allaire 2-3

- Nomination ministérielle au conseil d'administration de l'Agence 3
- La situation ailleurs au Québec 3
- La TROC sur le jury national des prix d'excellence 3

- "C'est dont de valeur !" : une réussite !... 4
- Appuis à la FQOCF 4
- Programme régional de formation des organismes communautaires en santé et services sociaux : bilan positif et préparation 2009 - 2010 4

- Plan du MSSS pour répondre au Vérificateur général du Québec 5
- Courrier du coeur sur le financement . . . 5
- AGA de la TROC, 3 juin 2009. 5

La Coalition des TROC's rencontre la ministre Lise Thériault



Le 26 mars dernier, une semaine après l'annonce du budget du gouvernement du Québec, une délégation de la Coalition des TROC's a rencontré la ministre déléguée aux Services sociaux du Québec, madame Lise Thériault. Il est à noter que la dernière rencontre entre la CTROC's et un ministre de la Santé et des Services sociaux remonte à mai 2005.

Après les présentations d'usage et suite aux demandes exprimées par les délégués de la Coalition, la ministre s'est positionnée sur les éléments suivants :

- la ministre affirme sa volonté de travailler en partenariat avec la CTROC's. Elle propose deux rencontres annuelles avec la CTROC's pour échanger sur des dossiers de niveau politique ;
- elle souhaite que la CTROC's documente les raisons motivant un rehaussement du financement à la mission afin de la soutenir dans ses démarches gouvernementales ;
- une méthode de communication directe plutôt qu'une discussion sur la place publique par médias interposés (« appeler mon personnel politique et on va se parler ») ;
- une nouvelle conseillère politique prend en charge le dossier des organismes communautaires, madame Ginette L'Heureux ;
- la reconnaissance que les travaux administratifs entrepris ne peuvent avancer sans une volonté politique ;
- la ministre semble vouloir explorer la mise en place d'un mécanisme national et/ou régional indépendant des programmes-services pour allouer le financement aux organismes communautaires ;
- pour le budget 2009-2010, il y aura augmentation des subventions des organismes communautaires par le mécanisme d'indexation. La ministre a indiqué être intervenue pour que le niveau d'indexation soit supérieure à celui de l'an passé. (Quelques semaines plus tard, nous apprenions que l'indexation 2009-2010 était de 1,4 % soit moins que celle de l'an passé à 1,5 %) ;
- **à la surprise générale**, la ministre informe la CTROC's de l'annonce éventuelle et prochaine (le temps de lui « permettre d'attacher les derniers fils ») de la mise en place d'un mécanisme de financement, utilisant des sommes autres que gouvernementales, pour financer exclusivement les organismes communautaires œuvrant en Santé et Services sociaux. Bien qu'elle refuse de donner plus de précision, elle soutient que ce n'est pas l'œuvre de la Fondation Lucie et André Chagnon, ni d'une organisation ayant un modèle semblable.

ANALYSE

Les bonnes nouvelles sont, à notre avis, les suivantes :

- une ministre responsable de notre dossier accepte le dialogue avec des représentantEs multisectoriels et ce, depuis 4 ans ;
- ouverture à trouver des solutions pour améliorer le financement des organismes communautaires (soutien aux travaux administratifs, nouvelle conseillère politique, intervention, mais sans succès, pour hausser l'indexation).

Par ailleurs, il est inquiétant qu'une ministre cherche des sources de financement « non gouvernementales » alors que la demande des groupes communautaires est à l'effet d'une augmentation du financement par le gouvernement.

La TROC - CQM rencontre Jean-Denis Allaire

Le 22 mai, Solange Montour, administratrice et représentante des Centres d'action bénévole, Sylvain St-Onge, coprésident et représentant de la CDC Drummond et Renaud Beaudry coordonnateur ont rencontré le président-directeur général de l'Agence, Jean-Denis Allaire ainsi que le directeur des services sociaux, Marc Lacour.

La rencontre d'une durée de deux heures a porté sur le financement des organismes communautaires et la situation budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux.



La TROC - CQM rencontre Jean-Denis Allaire (suite)

Les représentantEs de la TROC ont fait valoir les besoins des organismes communautaires :

- Plus de 70 % des organismes n'ont pas atteint leur base de financement ;
- Les difficultés à améliorer les conditions de travail et la pression du personnel en ce sens ;
- Les impacts de la crise économique pour les organismes qui répondent à des besoins de base mais aussi la pression vécue par nombre de citoyens (perte de revenus, perte d'emplois, insécurité) et son impact sur les problèmes sociaux ;
- L'autofinancement des organismes subit les contre coups de la crise économique. Plusieurs PME et commerçants ne pouvant plus contribuer au même niveau ou même contribuer tout court aux différentes campagnes de financement des organismes communautaires.

Jean-Denis a indiqué sa compréhension de la situation des organismes communautaires. Il partage la même lecture et analyse de l'impact de la crise économique sur le mouvement communautaire. Toutefois, le PDG de l'Agence a dit anticiper un budget de développement en provenance du ministère parmi les plus bas depuis très longtemps.

Selon Jean-Denis, le conseil d'administration de l'Agence a pris la résolution d'agir avec une grande prudence dans la répartition de son futur et maigre budget de développement. L'an passé, le budget de développement régional était de 11 millions \$. Le communautaire avait obtenu un développement de 1 155 000 \$ dont 1 million \$ pour le financement à la mission. Pour 2009-2010, le budget de développement régional devrait être autour de 2 millions \$. Une réduction de 80 % des possibilités de nouveaux investissements pour tout le réseau public (centres hospitaliers, CSSS, centres jeunesse, services ambulanciers, ressources intermédiaires) et pour le communautaire.

Le PDG de l'Agence a répondu positivement à l'invitation de la TROC pour mettre davantage l'accent sur les travaux ministériels pour trouver une solution permanente au financement à la mission du communautaire. Les trois déléguéEs de la Table régionale ont terminé la rencontre en demandant à l'Agence de poser un geste de solidarité malgré le contexte difficile. À suivre le 18 juin, lors de l'adoption du budget régional par le conseil d'administration de l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec.

La situation ailleurs au Québec

En rencontre de la Coalition des TROC's les 12, 13 et 14 mai à Jonquière, une seule région anticipait un budget de développement pour 2009-2010, soit le Bas-Saint-Laurent.

D'autres TROC's avaient déjà eu des contacts avec leur Agence respective. Il en ressortait qu'il n'y aurait pas de développement pour le communautaire en 2009-2010.

Une Agence a indiqué que l'an prochain il se pourrait que l'indexation des subventions du programme SOC fasse partie des compressions budgétaires

La TROC sur le jury national des prix d'excellence

Pour une 2^e année consécutive, Renaud Beaudry, coordonnateur, sera membre du jury national pour les prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.



C'est le ministère qui a approché la TROC-CQM pour occuper cette fonction. Les choix du jury national seront dévoilés en octobre 2009 à Québec.

Nomination ministérielle au conseil d'administration de l'Agence

Le ministre Bolduc vient de nommer Denise Pronovost au conseil d'administration de l'Agence pour le poste réservé aux candidatures provenant des organismes communautaires. Denise remplace ainsi Monique Émond, de CIBES, qui a dignement représenté les organismes communautaires de 2002 à 2009.

Denise Pronovost est coordonnatrice de l'Association des traumatisés cranio-cérébraux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Denise siège au conseil d'administration de la TROC à titre de représentante des organismes de personnes handicapées de la Mauricie (Regroupement Mauricie).

Rappelons qu'à l'automne 2008, la TROC a recommandé la candidature de Denise auprès des organismes communautaires et de l'Agence. D'ailleurs, tous les organismes qui ont participé aux mises en candidature ont appuyé la recommandation de la TROC. Finalement, le ministre a fait de même en nommant cette femme engagée pour un mandat de trois ans. Bonne implication Denise.

C'est dont de valeur !



Rencontre régionale sur la "Reddition de comptes" et la "Valorisation de l'action communautaire"

132 personnes de 122 organisations ont participé à cette activité organisée par la TROC en collaboration avec l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec.

Les fiches d'évaluation complétées nous donnent un taux de satisfaction moyen de 95 % pour la présentation de l'Agence sur la reddition de compte, la conférence du professeur Christian Jetté, les groupes de discussion et la présentation des premiers résultats des travaux de recherche sur la valorisation de l'action communautaire.

Pour en savoir plus, consultez le rapport d'activités 2008-2009 de la TROC - CQM.

Appuis à la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Le 6 mai, le conseil d'administration de la TROC a adopté une résolution demandant au ministère de la Famille du Québec un moratoire sur l'adoption du projet de loi 7 et un débat public sur la pertinence de la création de partenariats public-privé pour répondre à des besoins sociaux.

Le projet de loi 7 prévoit la mise sur pied d'un Fonds financé conjointement par le gouvernement du Québec et la Fondation Chagnon pour soutenir des projets visant des jeunes vivant en milieu de pauvreté.

Le conseil d'administration de la TROC du Centre-du-Québec et de la Mauricie partage les inquiétudes de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) qui a lancé la mobilisation contre le projet de loi 7. La création de ce fonds et de d'autres ne servent-ils pas de désengagement du gouvernement pour ses responsabilités sociales ? Une ressource privée doit-elle dicter les politiques sociales au gouvernement ? Pourquoi financer des projets alors qu'il y a déjà des ressources gouvernementales et communautaires qui sont à pied d'œuvre pour répondre à des besoins ?

Quelques jours plus tard, la Coalition des TROC's, le 13 mai, adoptait une résolution allant dans le sens de la mobilisation de la FQOCF. De plus, la CTROC's va participer au comité sur les PPP sociaux récemment mis sur pied au Réseau québécois de l'action communautaire autonome sur l'initiative de la... FQOCF.

Programme régional de formation des organismes communautaires en santé et services sociaux :

Bilan positif et préparation de 2009-2010

Le 20 mai, l'Agence et la TROC ont tenu une rencontre de coévaluation sur la première année du programme de formation. Les deux instances sont satisfaites des réalisations de 2008-2009. L'Agence a souligné le nombre de formations données et l'importance de la participation aux 33 activités, soit près de 500 personnes. La TROC a fait part de sa satisfaction pour le travail conjoint avec l'Agence pour le suivi du programme, la gestion financière et la production d'une nouvelle formation.

Il a été convenu de la poursuite du programme de formation pour 2009-2010 avec les trois mêmes axes : rôles et responsabilités des membres de conseil d'administration, gestion financière et développement organisationnel et stratégique (thème de la philanthropie pour 2009-2010).



Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux Centre-du-Québec / Mauricie

347, rue Laviolette,
Trois-Rivières, Québec G9A 5L6
Tél.: 819.371.5957
Télééc.: 819.371.3341

Courriel : troc-cq-m@bellnet.ca
Site web : www.troccqm.org

Rédaction :

Renaud Beaudry, Alain L. Brousseau

Infographie :

Alain L. Brousseau

Plan du MSSS pour répondre au Vérificateur général du Québec

Le 8 mai, le MSSS transmettait aux TROC's et à la Table des regroupements provinciaux un document de trois pages à titre de plan pour répondre aux 16 recommandations du Vérificateur général du Québec pour améliorer la gestion et le suivi budgétaire du programme de soutien aux organismes communautaires.

Ce plan, s'il est appliqué tel que nous pouvons le comprendre avec un document peu explicatif, pourrait amener des changements importants tant pour les Agences que pour les groupes communautaires.

La Coalition des TROC's a mandaté ses délégués au comité ministériel pour étudier le plan du ministère et pour obtenir des clarifications de la sous-ministre Marie-Josée Guérette.

Le 21 mai, la TROC a demandé au directeur des services sociaux de l'Agence, Marc Lacour, de convenir avec ses collègues des 15 autres agences d'interpeller le ministère sur ce dossier. La TROC et l'Agence conviennent que le plan du MSSS pose deux enjeux importants : sa faisabilité et une apparente vision du mouvement communautaire en contradiction avec la politique gouvernementale de reconnaissance.

De retour des vacances estivales, la TROC va interpeller l'ensemble des organismes communautaires pour présenter le plan du MSSS. D'ici là, nous travaillons à clarifier ce plan pour éviter les pertes de temps d'une mauvaise compréhension.

À suivre de très près.

Courrier du coeur sur le financement



- *Vous avez des questions sur le financement que l'Agence octroi à votre organisme communautaire ?*
- *Vous voulez partager votre situation et obtenir écoute et réconfort ?*
- *Vous voulez savoir comment ça marche les allocations financières ?*
- *Vous souhaitez que notre courriériste Renaud réponde à vos questions ?*

ENVOYEZ
votre question, commentaire, solution, tranche de vie à :
renaudb.troc@bellnet.ca.

Le 3 juin prochain, lors de l'Assemblée générale annuelle de la TROC CQM, le courriériste Renaud va vous répondre en direct dans le cadre du point sur les « Enjeux du financement des organismes communautaires en santé et services sociaux ».

Pour protéger la **confidentialité**, Renaud utilisera des pseudonymes pour présenter le contenu de votre correspondance.

Participez ! Le 3 juin, on se vide le Cœur et on refait le plein !

AGA de la TROC

3 juin 2009

On a besoin de se parler !

Il est encore temps de s'inscrire pour participer à l'AGA du 3 juin. Nous vous demandons de **confirmer votre présence** (alainlb-troc@bellnet.ca ou 819.371.5957) et **d'apporter le paiement** de votre cotisation annuelle et des frais de repas le 3 juin au matin. Les reçus seront émis sur place.

Coordonnées de l'AGA

- Mercredi 3 juin 2009, 9h30 à 15h
- Parc de l'Île Saint-Quentin, salle Grande Hermine
10, Place de la Rosalie,
Trois-Rivières
- 10 \$ par déléguéE
(max. 2 délégués par organisme).

RAPPEL SUR LA COTISATION 2009-2010

- une cotisation annuelle de 75 \$.
- une cotisation moindre, décidée par l'organisme, dans le cas où le montant de 75 \$ représenterait un déboursé trop important.